

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Akli Mohand Oulhadj - Bouira -

X•O•V•EX •KIE E•K:IA :II•X - X:ΦEO:t -

Vice-Rectorat Chargé des Relations Extérieures, la Coopération.



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة أكلي محمد أولحاج

- البويرة -

نبذة - رئاسة الجامعة المكلف باللاقات الخارجة، التعداد،

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

Mémoire de master

Option : Sciences du langage

Thème :

**L'immigration et l'insécurité linguistique : Cas des
immigrés algériens en France.**

Réalisé par :

M^{elle}. BOUMKOUENZ Yassmine .

M^{elle}. CHABANE Soumia .

Dirigé par :

M. KECIRI Rachid.

2019/2020

Remerciement

*Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et
miséricordieux qui nous a donné la force et la patience
d'accomplir ce modeste travail.*

Nous remercions notre encadreur M. Keciri Rachid.

Nous remercions aussi M. Argoub Abdelkader.

*Et nous tenons à adresser tous nos remerciements aux
personnes
qui ont participé à la réalisation de ce travail.*

Merci !

Yassmine et Soumia

Dédicace

Je dédie ce mémoire

*A ma chère maman, mon ange S.Djamila qui m'a entouré d'amour et d'affection
et qui fait tout pour ma réussite, que dieu la garde.*

A mon père pour ses sacrifices et son soutien.

A mes chères sœurs pour leur encouragement et soutien moral.

A mes frères pour leur appui.

A mon futur conjoint...je t'aime tu sais.

A ma famille maternelle

A mes amies Yasmine et Lydia.

Merci !

SOUMIA

Dédicace

Je dédie ce travail

A mes chers parents : Omar et Zohra, A mes chers frères et sœurs : Kenza, Massinissa, Thilleli, Abd Eslam et Sama, source de vie, d'amour et d'affection.

A mes chers grands-parents : Auba et Tayeb source de joie et de bonheur.

A ma famille maternelle et paternelle : Boumekouez et Cherfaoui, et mes proches à ceux qui me donnent l'amour et de la vivacité.

A ma chère amie Soumia avant d'être mon binôme

A mes chères amies : Amel, Naouel, Rabiaa, Latifa, Thiziri, Sabrina et Sarah.

Source d'espoir et de motivation, à qui je souhaite plus de succès.

A tous ceux qui m'ont soutenu et encouragé à réaliser ce modeste travail.

A tous ceux que j'aime.

A la mémoire de ma chère grand-mère AUBA.

Merci !

YASSMINE

Table des matières

Introduction générale.....	6
Chapitre I : définitions des concepts de base.	
Introduction	9
1. La sociolinguistique.....	9
2. Sécurité et insécurité l'linguistique.....	10
3. L'insécurité linguistique : Aperçu historique.....	10
4. Les types d'insécurité linguistique.....	11
4.1. L'insécurité formelle	
4.2. L'insécurité identitaire	
4.3. L'insécurité statutaire	
5. Les formes de l'insécurité linguistique.....	12
5.1. L'insécurité linguistique agie	
5.2. L'insécurité linguistique dite	
6. Les causes et les conséquences de l'insécurité linguistique.....	14
7. La norme et l'insécurité linguistique.....	14
8. L'hypercorrection.....	15
9. Les représentations linguistiques et les attitudes.....	16
10. Le contact des langues.....	18
10.1. Le bilinguisme	18
10.2. Le plurilinguisme.....	19
10.3. La diglossie.....	19
➤ Selon Psichari	
➤ Selon Fishman	
10.4. L'alternance Codique.....	20
10.5. Les interférences.....	21
➤ L'interférence lexicale.....	21
➤ Le calque.....	22
➤ L'emprunt.....	22
Conclusion	22

Chapitre II : l'immigration et l'intégration linguistique des algériens

Introduction	24
1. La situation sociolinguistique.....	24
2. Les langues en présence dans le contexte sociolinguistique algérien	24
2.1. La langue arabe.....	24
2.1.1. L'arabe dialectal.....	24
2.1.2. L'arabe classique.....	25
2.2. Le berbère.....	25
2.3. Le français.....	25
➤ Le contact des langues dans le contexte algérien	
➤ Le bilinguisme dans le contexte algérien	
➤ L'alternance codique dans le contexte algérien	
3. L'immigration.....	27
3.1. Les causes de l'immigration.....	27
3.2. Les causes d'immigration en Algérie.....	29
4. L'intégration	30
4.1. Les immigrés algériens et l'intégration linguistique.....	30
Conclusion	31

Chapitre III : Description de corpus et interprétation des données

Introduction.....	34
1. Présentation de corpus.....	34
2. L'échantillon.....	34
3. Enquête / Méthodologie.....	34
4. Analyse descriptive de questionnaire.....	35
5. L'interprétation des données.....	35
Conclusion	47
Conclusion générale.....	50
Annexe.....	
Références bibliographique.....	

Introduction générale

Introduction générale

La maîtrise et l'usage d'une langue par l'individu est parmi ses priorités, c'est une préoccupation fort ancienne, c'est-à-dire, elle existait depuis toujours. Cette maîtrise de la langue permet de bien comprendre la réalité et aboutir à une bonne communication avec autrui, alors il faut maîtriser tout d'abord les outils nécessaires à la réflexion sur le fonctionnement de la langue et de la communication qui donne la possibilité d'entrer dans une relation sociale et humaine avec l'autre. Ces outils sont composés d'un vocabulaire distinct qui permet de maîtriser la langue.

Il y a bien longtemps que le français fait partie du paysage algérien et jusqu'au jour présent, personne ne peut nier cette réalité que les algériens ont été marqué de force par cette langue omniprésente dans une sphère linguistique algérien.

Lors d'une communication avec une autre communauté que la sienne, l'individu peut tomber dans l'insécurité linguistique. Le cas des immigrés algériens en France est le plus évident dans notre étude.

A partir de ce modeste travail nous allons mener une étude sociolinguistiques afin d'étudier le phénomène de l'insécurité linguistique chez les immigrés algériens en France en mettant en valeur les facteurs sociolinguistiques et les causes linguistiques de ce phénomène.

L'insécurité linguistique est à phénomène assez répandu et palpable chez les immigrés, cette notion n'est pas forcément une valeur négative mais elle peut être un indice de quête d'apprentissage. Pour comprendre et analyser ce phénomène des questions se sont posés :

- L'insécurité linguistique existe-t-elle chez les immigrés algériens en France ?
- Les immigrés algériens avouent -t-ils leur sentiment d'insécurité linguistique ?

Et pour répondre à cette problématique nous suggérons des hypothèses qui sont considérées comme une réponse première momentanée sur la problématique à laquelle nous tenterons d'apporter des réponses.

- L'insécurité linguistique présente un obstacle dans la communication et la vie quotidienne des immigrés.
- Les faits sociaux influencent le parler des immigrés
- Les immigrés sentent le sentiment d'insécurité linguistique.

L'objectif de ce modeste travail est d'expliquer ce que

- Le parler des immigrés est instable.
- Subit-il une évolution progressive au dégressive.
- Donner des solutions pour résoudre ce phénomène d'insécurité linguistique qui a des influences sur la vie d'un immigré.

La raison du choix du sujet c'est que le phénomène de l'insécurité linguistique relève de la sociolinguistique qui est un domaine de notre spécialité. En outre, la raison principale est le manque des travaux qui traitent l'insécurité linguistique chez les algériens dans une communauté étrangère. Egalement notre objectif est d'enrichir le champ de la recherche universitaire sur la sociolinguistique.

Et pour accomplir notre étude, nous allons choisir la méthode d'enquête qui est la procédure la plus crédible et cela en s'appuyant sur un questionnaire sur ligne (Web) que nous allons distribuer via un compte Face book et un passeur puisque notre public d'enquête réside en France.

Notre travail est organisé comme suit :

Une introduction générale dans laquelle on va présenter le travail, la problématique, les hypothèses, les motivations, les objectifs, le choix du sujet et enfin expliquer notre démarche. Ainsi notre mémoire sera divisé en trois chapitres :

- Le premier chapitre sera consacré pour les définitions des concepts de base qui ont une relation avec le thème.
- Le deuxième chapitre sera consacré pour les notions d'immigration et l'histoire d'intégration.
- Le troisième chapitre qui est le dernier sera consacré pour la description du corpus et l'interprétation des données, qui est une étape très importante car les données obtenues vont confirmer ou infirmer les hypothèses de notre recherche

Enfin, nous terminerons par une conclusion générale, c'est une sorte de synthèse qui aidera à éclairer toute obscurité de notre travail.

Chapitre I

Définitions des concepts de base.

Introduction

Dans ce premier chapitre, nous avons vu inévitable le fait de traiter le concept d'insécurité linguistique sans avoir parcouru son contexte historique, s'informer de son rôle crucial dans l'étude sociolinguistique et sa relation à la norme linguistique. Par la suite, nous nous pencherons sur d'autres notions essentielles à l'étude de la langue à savoir : la norme linguistique, l'hypercorrection, les représentations et le contact des langues.

1. La sociolinguistique

La sociolinguistique est une discipline des sciences du langage, elle s'est élaborée durant les années 60 aux USA par un groupe de chercheurs américains (Dell Hymes, Fishman, Gumpez, Labov, Ferguson).

La sociolinguistique met en valeur la langue dans son contexte social, William Labov l'un des pères fondateurs de la sociolinguistique considère que cette discipline fait partie de la linguistique générale « *Qu'il s'agit là tout simplement de la linguistique* » **William Labov, 1976, P.258.**

Au sens strict, la sociolinguistique est la linguistique elle-même, c'est-à-dire l'étude du comportement linguistique et des attitudes de l'individu au sein d'une société donnée, « *La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés au sujet parlant au sein d'une société* ». **Henry Boyer 1996.** Elle se base sur les pratiques sociaux-langagières, les situations et les usages du langage en tant que des actes dans une communauté précise.

Cette discipline étudie plusieurs phénomènes : les fonctions et les usages du langage dans la société, l'analyse de discours, la planification la standardisation linguistique, la maîtrise de la langue et les jugements que les communautés linguistiques portent sur leurs langues, elle décrit toutes ces variétés qui cohabitent dans une société ou une collectivité linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales.

Aujourd'hui, la sociolinguistique est devenue un domaine de recherche très vaste car toutes les sociétés à travers le monde sont dans un état d'élargissement socioculturel.

2. Sécurité / insécurité linguistique

L'insécurité linguistique consiste en un sentiment de gêne et de malaise linguistique éprouvé lorsqu'un sujet parlant n'aboutit pas à mettre en pratique ou maîtriser une langue voir une forme langagière particulière.

Ce sentiment découle de la perception que possède un locuteur de la langue et ceci en fonction des normes linguistiques intrinsèques (ce qui est attendu, privilégié ou inscrit) et des normes extrinsèques, surtout en présence d'une autre langue dominante ou majoritaire jugée plus forte ou plus prestigieuse.

Le sentiment de "sécurité linguistique" et sa contrepartie " insécurité linguistique " se réfèrent généralement au sentiment que ressent une personne quant à sa compétence langagière (orale ou écrite) à savoir si elle se sent valorisée ou dévalorisée dans l'usage d'une langue donnée.

On parle de sécurité linguistique lorsqu'une personne se sent à l'aise à communiquer dans une langue donnée. Elle estime avoir de bonnes compétences langagières et ne craint pas de prendre la parole en public.

À l'inverse, l'insécurité linguistique se traduit chez un individu par un sentiment d'incapacité à être à la hauteur des attentes linguistiques d'autrui ou encore par la peur de commettre des erreurs lors de la pratique d'une langue donnée. À vrai dire, c'est la prise de conscience d'un écart perçu par l'individu, entre la langue de l'autre et la sienne.

Qui parle de l'insécurité linguistique ne parle pas forcément de non-maîtrise d'une langue. Une personne ayant une bonne maîtrise d'une langue ou une capacité de produire correctement dans une langue donnée peut souffrir de l'insécurité linguistique, elle se juge incapable ou incompétente de communiquer face à un interlocuteur ou face à un public. En revanche, une personne n'ayant pas une maîtrise ou une bonne connaissance d'une langue peut ne pas souffrir d'insécurité linguistique, c'est-à-dire il ne possède pas ce sentiment de malaise, bien au contraire il ne se sent pas menacé lorsqu'il prend la parole en public quoi qu'il n'ait pas une certaine maîtrise de la langue.

3. L'insécurité linguistique : aperçus historique

L'étude de l'insécurité linguistique remonte aux années 1960. Elle a fait l'objet de plusieurs études, celles de William Labov sont les plus remarquables. L'insécurité linguistique

Chapitre I : Définitions des concepts de base

est considérée comme une conséquence de la variation linguistique. La notion de l'insécurité linguistique est évoquée pour la première fois par l'américain William Labov, selon lui la langue est un système caractérisé par la variabilité. Il accorde un intérêt particulier aux échanges verbaux et vise à étudier le parler des noirs américains, ainsi bien la relation entre la phonétique et les classes sociales notamment la prononciation du (R) à New York. Il met en évidence la relation qui lie un groupe social à un langage particulier et il étudie le parler des habitants de l'île de Martha Vineyard. Il en déduit qu'une certaine prononciation révèle l'origine du locuteur aussi bien que son niveau social.

Labov met en relief également la notion de l'insécurité linguistique qui pousse les membres de la petite bourgeoisie à adopter des formes de prestige même s'ils ne les maîtrisent pas parfaitement. L'insécurité linguistique est liée à la communauté linguistique et la norme, se définit par un sentiment de malaise chez le locuteur par un manque d'assurance lors de la prise de parole. En fait Labov a introduit cette notion pour montrer le rôle moteur joué par la petite bourgeoisie dans la diffusion du changement linguistique. C'est pourquoi il a effectué une vaste enquête sur la stratification de l'anglais à New-York. Pour lui, l'insécurité linguistique était clairement une question de classe sociale. Labov est arrivé à conclure que la petite bourgeoisie présente un cas typique d'insécurité linguistique révélé par l'écart entre la performance de ses locuteurs et leur auto-évaluation.

4. Les types d'insécurité linguistique

L'insécurité ou la sécurité linguistique tient au rapport qu'établit un locuteur entre sa propre performance langagière (telle qu'il se la présente) et une norme sociale externe (telle aussi qu'il se la présente ou qu'elle lui est présentée).

Louis Jean Calvet consacre un important développement à un retour sur la notion d'insécurité linguistique, qu'il articule à celle, plus générale, de représentations. Il voit dans les rapports entre pratiques et représentations un des moteurs essentiels du changement linguistique.

Labov montre comment l'insécurité linguistique de la petite bourgeoisie et l'hypercorrection qu'elle entraîne contribuent à l'évolution linguistique.

Calvet, pour sa part, après avoir aussi souligné l'apport de Francard à partir de la situation francophone belge, en vient à distinguer entre trois types d'insécurité :

Chapitre I : Définitions des concepts de base

4.1 L'insécurité formelle : lorsque un locuteur tient à ce qu'il considère sa propre pratique linguistique comme non conforme aux normes ou du moins à l'idée qu'il se fait de ces normes.

4.2 L'insécurité identitaire : résulte de ce que la langue ou la variation qu'on pratique ne correspond pas à celle de la communauté d'appartenance qu'on se donne ou qu'on vise.

4.3 L'insécurité statutaire : naît de la représentation que la langue ou la variété que je maîtrise est perçue par moi comme illégitime ou de statut non reconnu.

Aude Bretegnier a dessiné une sorte de portrait général de la communauté linguistique réunionnaise en fonction de la sécurité/insécurité linguistique présente au sein de chaque groupe, portrait qui prend en compte le rapport que les locuteurs entretiennent vis-à-vis des variétés en présence, français et créole, mais aussi celles qui se situent sur le continuum linguistique que l'exploitation des enquêtes permet progressivement de faire apparaître, et entre lesquels, il existe un lien applicationnel .

Elle a distingué trois types d'insécurité linguistique pouvant très succinctement être décrits comme suit :

❖ **L'insécurité linguistique normative :** liée à perception de l'illégitimité des usages par rapport à la norme linguistique de référence.

❖ **L'insécurité linguistique identitaire :** qui naît de la perception par le locuteur, de sa propre illégitimité en tant que membre socialement admis dans une micro communauté linguistique donnée, et par conséquent en tant que locuteur de la variété qui y correspond.

❖ **L'insécurité linguistique communautaire :** liée au sentiment que la langue se perd, se dilue, et que la communauté qui la parle encore risque de se faire happer par d'autres communautés socialement définies comme plus prestigieuses et plus puissantes.

5. Les formes d'insécurité linguistique

Marie Louis Moreau en 1996 distingue deux formes d'insécurité linguistique , une insécurité linguistique agie et une insécurité linguistique dite qui se manifestent par un changement de ton, de registre ou de variété

5.1. L'insécurité linguistique dite

C'est tenir sur sa variété des propos négatifs, ne pas se sentir propriétaire de la langue, ne pas se reconnaître un pouvoir sur son aménagement. « Telle que la reflètent les discours épilinguistique. »

5.2. L'insécurité linguistique agie

Elle se manifeste par des pratiques langagières telles que l'hypercorrection, autocorrection une préoccupation de la bonne forme.

Les deux formes fonctionnent de manière indépendante et nous informent sur des réalités distinctes. Toutefois Marie-Louise Moreau précise qu'on pourrait penser que l'insécurité dite se ramène à « des lieux communs, des stéréotypes sans ancrage réel dans ce que ressentent effectivement les individus », par opposition à l'insécurité agie qui présenterait « un nécessaire enracinement dans une expérience affective individuelle. »

D'abord Ledegen se situe dans le prolongement de la typologie établie par Moreau, ensuite, elle ajoute la distinction entre l'insécurité directe et une autre indirecte.

Chacun de ces types propose une approche spécifique de l'insécurité linguistique.

Ainsi, le fait qu'un locuteur recoure à des hypercorrections témoigne de son insécurité agie tandis que l'analyse de son discours épi linguistique relève de l'insécurité dite.

Ledegen fait finalement la distinction entre une insécurité linguistique dynamique et une autre statique, selon lui le locuteur affirme qu'il a lieu ou non d'améliorer ses pratiques langagières. Ledegen relie ses résultats à deux paramètres :

L'un d'ordre interne (les domaines linguistiques. Impliqués dans l'étude de l'insécurité linguistique) et l'autre d'ordre externe (confrontation des résultats avec les variables extra linguistique). L'analyse interne consiste notamment à vérifier si les domaines dans lesquels l'insécurité linguistique se manifeste davantage sont marginaux (phonologie, morphologie et lexique) plutôt que profonds (syntaxe et sémantique).

La confrontation des résultats avec les variables extralinguistique montre qu'il y a surtout deux éléments qui influent sur l'insécurité linguistique des locuteurs :

D'une part, la sécurité linguistique augmente dans la mesure où les sujets montent dans l'échelle sociale, d'une autre part, il s'avère que les personnes qui ont une attitude puriste envers la langue (*et en partie celles qui sont conservatrices*) souffrent de plus d'insécurité linguistique que les sujets plus « *laxistes* »

Chapitre I : Définitions des concepts de base

6. Les causes et les conséquences de l'insécurité linguistique

Les causes	Les conséquences
<ul style="list-style-type: none">• Situation de langue majoritaire /langue minoritaire – tensions liées au marché linguistique.• Degré d'exposition à la langue majoritaire.• Langue et réussite scolaire.• Langue et identité communautaire.• Représentations négatives du français chez les jeunes• Intimidation linguistique et présence de la norme.• Ecart linguistique et écart social.	<ul style="list-style-type: none">• Fausse perception de son discours.• Auto-dépréciation de ses performances linguistiques.• Dépréciation des usages linguistiques de sa communauté.• Silence• Hypercorrection.• Baisse de l'expression orale et écrite.

7. La norme et l'insécurité linguistique

En sociolinguistique, la notion de norme est une réalité plurielle qui est définie par une communauté linguistique, autrement dit, c'est la communauté linguistique qui détermine les valeurs extralinguistiques d'une variation linguistique.

Selon Bretegnier, les normes que génère une communauté linguistique sont responsables de l'insécurité linguistique, il distingue deux visions de la norme et de la communauté linguistique : la vision variationniste et la vision interactionniste :

❖ Du point de vue des variationnistes, la communauté linguistique partage des normes et des attitudes linguistiques qui sont liées à la stratification sociale.

❖ Du point de vue interactionnistes : la communauté linguistique partage des normes qui sont des conventions socio-communicationnelles variables en fonction de la situation de communication, c'est-à-dire que le locuteur maintient l'équilibre dans les interactions pour faire progresser les échanges linguistiques.

Chapitre I : Définitions des concepts de base

Bretegnier propose d'envisager un modèle de communauté linguistique : « *organisé en étagement successif, imbriqué les uns aux autres, allant des communautés les plus abstraites et les plus large, aux communautés les plus restreintes et les plus fermées, chacune d'elles représentant une sphère sociolinguistique, fondées sur le partage d'un ensemble de normes qui définissent les usages comme appropriés/inappropriés , correctes/incorrectes, légitimes/illégitimes, et par conséquent qui définissent également la légitimité ou l'illégitimité des locuteurs au sein de ces sphères, qui les définissent comme inclus ou exclus, intérieur ou extérieur [...].* » **Bretegnier A, 2002**

Elle affirme que les deux phénomènes de sécurité et d'insécurité linguistique sont liés à l'aptitude du locuteur pour se déplacer d'un système de normes à un autre.

Ensuite, on ne peut pas traiter la notion de la norme sans mentionner la définition donnée par J. Dubois et al, dans le Dictionnaire de linguistique

«On peut appeler norme un système d'instruction définissant ce que doit être choisi parmi les usages d'un certain idéal esthétique ou socioculturel .La norme qui implique l'existence d'usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative ou grammaire au sens courant du terme »
Dubois. J et al, dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 1991

On comprend donc que : suivre la norme veut dire respecter toutes les règles qu'une variété linguistique impose pour que l'usage soit correcte pour celui qui veut l'imiter, l'utiliser ou la parler.

Brièvement, les interlocuteurs qui se sentent insécurisés (dans le coté linguistique) sont en situation de se comporter toujours avec la notion de norme car sentir «sécurisé» engendre une sorte de fuite vers la variété la plus conforte et respectée.

8. L'hypercorrection

À cause de la pression sociale de parler parfaitement, beaucoup de locuteurs sont victimes de l'hypercorrection. **L'hypercorrection** est la substitution d'une prononciation, d'une forme grammaticale, ou d'un usage que le locuteur croit être correct. Pour impressionner quelqu'un ou afficher ses connaissances de la langue, le locuteur tombe dans l'hypercorrection sans faire attention.

D'après M. FRANCARD, traditionnellement, le concept d'hypercorrection désigne « *le processus par lequel certains locuteurs lettrés créent, à rebours de l'évolution attendue, des formes linguistiques qu'ils considèrent comme plus conformes à un modèle intériorisé*». **M.L. Moreau, sociolinguistique, concepts de base, ed Sprimout, Mrgada, 1997, P.158**

Ce concept a été, aujourd'hui, exploité par les sociolinguistes et définis, d'après M. FRANCARD, comme « *une propension de certains locuteurs à produire des formes qu'ils veulent conformes à un usage socialement légitime, mais qui en réalité s'en écarte*». **Ibid**

Chapitre I : Définitions des concepts de base

W. LABOV attribue, directement, l'origine de l'insécurité linguistique au désir qu'a la bourgeoisie, classe moyenne, de se rapprocher des groupes sociaux dominants. Cet essai d'ascendance sociale passe par le désir d'adopter les pratiques linguistiques des groupes dominants, d'où un effort conscient de correction allant jusqu'à l'hypercorrection. Laquelle s'accompagne, précise d' « *une hypersensibilité à des traits linguistiques qu'ils emploient mais qu'ils savent stigmatisés, des réactions fortement négatives envers certains des usages linguistiques dont ils ont hérité, une perception erronée de leurs propres productions* ». **W. Labov, sociolinguistique, ed Minuit, Paris, 1976, P.200**

9. Les représentations linguistiques et les attitudes

➤ Les représentations

A partir des années 1970, les recherches sur le concept de représentation ont connu un grand succès dans le domaine des sciences de l'éducation. En 1969, Migne a été parmi les premiers à discuter de l'importance de ce concept par rapport au questionnement didactique.

Selon Samira Boubakour, la notion de représentation peut se concevoir comme étant un système perceptif où les modèles, les opinions, les règles, les croyances les attitudes et les valeurs, d'un groupe social sont en continuelle interaction.

Aussi Bourdieu s'est intéressé à la langue en tant que structure symbolique porteuse d'idiologie et véhiculant des représentations. Pour lui, la langue, le dialecte ou l'accent, réalités linguistiques et critères de la pratique sociale, « *sont l'objet de perception mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, [...]* ». **Bourdieu.P, 1980, P.65, cité par Samira Boubakour, P.18**

Dans ce sens, nous pouvons dire que les représentations sont des manières de voir les choses, sont des images mentales qui peuvent être perçues par l'esprit, pour déterminer la valeur, ou donner des opinions ou prendre une décision, ces représentations ont un enracinement, de la résistance et une circulation très large dans la société.

Les représentations linguistiques enregistrent des mythes, des valeurs, les locuteurs se forment l'idée qu'il existe des langues plus valorisantes que d'autres et décident par conséquent de rejeter telle forme linguistique et de favoriser telle autre forme. Selon J- L- Calvet la représentation est « *la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment ils situent leurs langages par rapport aux autres langues* ». **Calvet.L.J, pour une écologie des langues du monde, France, 1999, P.158**

Ce même linguiste souligne que ces représentations déterminent :

- Des jugements sur les langues et la façon de les parler, jugements qui souvent se répandent

Chapitre I : Définitions des concepts de base

sous forme de stéréotypes, c'est-à-dire, des mots, des formules figées, ou d'attitudes inadaptées à la situation.

-Des attitudes face aux langues, aux accents, c'est-à-dire en face aux locuteurs que les stéréotypes discriminent.

- Des conduites linguistiques tendant à mettre la langue du locuteur en accord avec ses jugements, et ses attitudes, c'est-à-dire la manière d'être avec les autres comportements.

►Les attitudes

Chez William Labov « *les attitudes occupent une place importante : elles déterminent l'indice d'insécurité linguistique des locuteurs, qui est calculé en fonction de l'écart entre la perception qu'ils se font de leur usage d'une langue et de leur « image » de cette langue perçue comme idéale* ».

W.Labov, la sociolinguistique, ed Minuit, Paris, 1976, PP.183-200

Les attitudes sont un facteur puissant dans le changement linguistique. Il est vrai que la linguistique interne arrive à expliquer beaucoup de changement linguistique (lois phonétiques,.....), mais la prise en compte des attitudes permet de comprendre pourquoi certaines variétés disparaissent, subsistent, s'étendent.

Comme le souligne Louis – Jean Calvet (1996), la langue ne peut se concevoir comme un simple « *instrument de communication* », car à la différence d'un simple instrument, elle se voit investie d'attitudes diverses qui guident le locuteur dans son rapport à la langue ainsi qu'à ses utilisateurs :

« *on peut aimer ou ne pas aimer un marteau, mais cela ne change rien à la façon dont on plante un clou, alors que les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement linguistique* ».

Calvet.L.J, la sociolinguistique, 1996, P.463

Les attitudes organisent des conduites et des comportements plus ou moins stables, mais ne peuvent pas être directement observées. Elles sont généralement associées et évaluées par rapport aux comportements qu'elles génèrent.

Les deux concepts, celle de représentation et celle d'attitude, toutes deux empruntées à la psychologie sociale, présentent de nombreux points de rencontre et sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre.

Ces deux notions ont été longtemps confondues mais des analyses plus récentes permettent de distinguer d'une part l'attitude linguistique « *qui ressortit davantage aux théories et aux méthodes de la psychologie sociale* » Gueunier, les présentations linguistique, 1997, P.247 et d'autre part la représentation linguistique qui « *Doit plus à l'étude contrastive des cultures et des*

Chapitre I : Définitions des concepts de base

identités et relèverait plutôt de concepts et de méthodes ethnologiques » Ibid PP.247-248 « si représentations et attitudes linguistiques ont en commun le trait épilinguistique qui les différencient des pratiques linguistiques et des analyses métalinguistiques, elles se distinguent théoriquement par le caractère moins actif (moins orienté vers un comportement), plus discursif et plus figuratif des représentations,.... » Ibid, PP.247-248

10. Le contact des langues

Le concept de contact de langues est apparu pour la première fois avec Weinreich (1953) dans son livre intitulé " langage in contact ". **D'après Weinreich** « *le contact de langues inclut toute situation dans laquelle la présence simultanée de deux langue affecte le comportement langagier d'un individu. Le contact de langues réfère au fonctionnement psychologique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc de l'individu bilingue.* » (Cité par M. Moreau, 1997 :94)

Jean Dubois perçoit le contact des langues comme étant :

« L'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer leur langue maternelle, tantôt, celle de la communauté voisine, c'est la notamment le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu se déplaçant par exemple pour des raisons professionnelles est amené utiliser à un certains moments une autre langue que la sienne ». Dubois, J et Al, 1994, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, p.115

10.1 Le bilinguisme

Le bilinguisme est l'une des principales conséquences du contact des langues. Il s'agit de la capacité de maîtriser deux langues. Il y a de nombreuses définitions de différents chercheurs qui ont été données au concept du bilinguisme, nous retenons les suivantes :

Nous entendons par bilinguisme « *la situation dans laquelle, les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations , deux langues différentes , c'est le cas le plus courant du bilinguisme* » Dubois et Al op. Cit p 22

Il y a d'autres qui pensent que la définition de Dubois est très étroite et ils la refusent, à l'instar de PY,B et LUDI ,G qui avouent : « *nous ne considérons pas le bilinguisme comme une maîtrise parfaite de deux langues, mais faculté de recourir à deux ou plusieurs langues dans les circonstances variables et selon des modalités divers.* » Ludi,G . et PY,B. 1986, Etre bilingue. Bern : Lang. P. 13

Chapitre I : Définitions des concepts de base

À travers ces définitions, nous pouvons considérer le bilinguisme en tant que se servir régulièrement de deux langues lors d'une communication familiale, amicale, dans une administration, dans une relation sociale.

10.2 Le plurilinguisme

Le plurilinguisme est parmi les phénomènes du contact de langues. Essono J, M le définit ainsi : « *le plurilinguisme est une notion linguistique qui signifie l'utilisation de variables langues ou des variétés linguistiques divers par un individu ou d'un groupe à des degrés divers* » **Boussaadia, Z.L. l'émergence du français dans le discours publicitaire algérien, 2007.**

C'est la capacité à employer plus de deux langues lors d'une communication et cela selon les situations. En outre, on peut définir le plurilinguisme comme suit : la compétence que possède un locuteur d'utiliser de multiples langues alternativement.

Selon Dubois : « *on dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur de la même communauté plusieurs langues selon le type de communication [...] on dit d'une communauté qu'elle est plurilingue, lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication.* » **Dubois.J, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris : Larousse 1999.**

10.3 La Diglossie

Le terme diglossie comme le définit Henry Boyer dans son ouvrage " introduction à la sociolinguistique " est : « *pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlées, mais chacune selon des modalités très particulières.* » **Henry Boyer, introduction à la sociolinguistique, ed Dunod, Paris 2001, PP 47.48**

Toutefois, les définitions sont divergentes en fonction des critères et conditions que proposent chacun des théoriciens et sociolinguistes suivants :

• Selon Psichari :

Jean Psichari, sociolinguiste français d'origine grecque est le premier à avoir proposé le terme " diglossie", la définit en parlant de la situation linguistique dans son pays d'origine où existe deux variétés de grec en situation de concurrence. Pour lui la diglossie est :

« *Une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre.* » **Ibid**

CH.A Ferguson, a emprunté le terme " diglossie" à Psichari et lui a donné une nouvelle dimension conceptuelle consistant à prendre en compte que les deux variétés de la même

Chapitre I : Définitions des concepts de base

langue bien sûr sont en usage simultanément dans la société, mais avec des fonctions différentes et complémentaires. Ces fonctions sont du fait que l'une des variétés est " haute" et donc de prestige alors que l'autre est " basse " et sert aux communications ordinaires.

• Selon Fisheman :

Fisheman sociolinguiste nord-américain qui a élargi la notion de diglossie pour qu'elle englobe « *Toutes situations sociolinguistique où deux langues sont en distribution fonctionnelle complémentaire.* » **Ibid**, et non seulement les variétés de la même langue. Autrement dit, la conception que donne Ferguson au mot diglossie serait élargie par Fisheman. Il insiste sur la différence fonctionnelle entre ces systèmes linguistiques et sur la présence de plus de deux langues sans avoir forcément la parenté génétique. Il oppose le bilinguisme qu'il considère comme fait individuel relevant de la psycholinguistique à la diglossie qu'il considère comme fait social qui relève de la sociolinguistique.

10.4 L'alternance codique

Pour Gumperz, l'alternance codique est : « *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes grammaticaux différents.* » **1989, P.57** Autrement dit, l'alternance codique désigne le passage d'une langue (A) à une langue (B) ou d'une variété de langue à une autre.

Hamers et **Blanc** proposent une autre définition : « *deux codes ou plusieurs sont présents dans le discours (...)* » **Bilinguisme et bilinguisme, Bruxelles, Mardaga, 1983, P.176**

D'après leur définition, **Hamers** et **Blanc** présentent que l'alternance codique apparaît lors d'une production d'un discours, lorsque des segments alternent avec d'autres segments, et que ces éléments linguistiques appartiennent à plusieurs langues à la fois. C'est-à-dire la succession des segments qui appartiennent à des langues différentes.

Selon **Shana Papiack**, l'alternance codique est : « *la juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases chacun d'eux en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue provenance.* » **Cité par Alit Bencharif, 2009, P.48**

Papiack montre que le phénomène d'alternance codique est régi par des règles syntaxiques, morphologiques et phonologiques de l'une des deux langues.

En effet elle affirme aussi que : « *l'alternance Codique peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase pourvu qu'il soit ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives* » **ibid**

Chapitre I : Définitions des concepts de base

L'alternance Codique peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrastique Intra-phrastique interjective)

10.5 Les interférences

Définition :

Selon le dictionnaire de linguistique, « *on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible B, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue A.* » C. Kannas, **dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994, P.252** Autrement dit, l'interférence, c'est l'emploi des traits spécifiques d'une langue dans la pratique d'une autre. Outre, c'est l'influence des systèmes linguistiques de la langue maternelle (acquise) sur la langue étrangère (à apprendre) mais aussi, des interférences de retour issues de l'impact de la langue étrangère sur la langue maternelle, ce qui influence divers niveaux linguistiques : phonétique, morphologique, syntaxique, lexical...etc.

D'après WEINREICH : « *Le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble de système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines de vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.* » Cité par Calvet dans la **sociolinguistique, P.19** Cela veut dire, que l'interférence est un écart voire une déviation par rapport aux normes d'une langue à cause de l'influence d'une autre langue au niveau de structures morphologique, phonétique, syntaxique, lexicale et discursive. De plus, tout en utilisant la langue 2, le sujet parlant se réfère inconsciemment (et parfois consciemment) aux traits de sa langue première dite maternelle, mais qui sont incompatibles avec ceux de la langue 2 dite étrangère. En outre, tout apprenant d'une langue étrangère se trouve face à un blocage que F. DEBYSER définit comme étant : un décalage entre la langue maternelle et la langue étrangère, lorsque le locuteur parle l'une des deux langues avec quelques modifications empruntées à l'autre. Ce blocage se montre au moment où le sujet parlant ne trouve pas le mot immédiatement dans la langue parlée. Le passage d'une langue à une autre se fait de manière inconsciente. Les interlocuteurs utilisent les deux langues en parallèle et se glissent de temps en temps d'une langue à une autre ; ce qui fait naître « les interférences linguistiques ».

a) L'interférence lexicale :

L'interférence lexicale désigne le fait d'utiliser un mot de la langue maternelle en langue étrangère. D'après, BLANC- MICHEL : « *On parlera d'interférence lexicale*

Chapitre I : Définitions des concepts de base

lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue. » Bilinguisme et Bilinguisme

Donc, c'est l'emploi d'un terme d'une langue dans une autre langue d'une manière spontanée.

b) Le calque :

Le calque est une forme linguistique causée par une interférence en situation de contact de langues « *le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. Le calque est une construction transportée d'une langue à l'autre [...] les calques peuvent être anciens et figés dans la langue ou plus récents, dus à l'expansion régulière du vocabulaire »*. **M.L. Moreau, sociolinguistique : concepts de base, P.64**

c) L'emprunt :

Selon Jean Dubois « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts ». Maurice Pergnier affirme que « *l'emprunt est le résultat d'interférence entre deux langues et qu'il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus au moins élevé de locuteurs bilingue à des degrés divers »*.

Conclusion

De ce qui précède, nous constatons l'existence d'une relation importante entre le sentiment d'insécurité linguistique et la norme linguistique. Autrement dit, la maîtrise de la norme renforce l'acquisition et la pratique de la langue étrangère. Par contre, l'ignorance de la norme linguistique ne peut qu'augmenter ce malaise linguistique. Aussi, nous avons découvert que ce sentiment s'explique fortement par le recours remarquable au procédé d'hypercorrections.

Chapitre II

**L'immigration et l'intégration
linguistique**

Introduction

Ayant jalonné le parcours historique de la notion d'insécurité linguistique après avoir identifié son lien indissociable à ce que l'on appelle « norme linguistique » et dans l'objectif de contextualiser notre travail de recherche, nous avons vu nécessaire dans ce deuxième chapitre de présenter la situation sociolinguistique algérienne d'une part et la notion d'immigration comme facteur générateur du phénomène d'insécurité linguistique d'autre part.

1. La situation sociolinguistique en Algérie

La situation sociolinguistique et socioculturelle en Algérie offre aujourd'hui divers reflets de contact des langues et de culture. En réalité, la concentration sociologique qui forme son tissu social date depuis longtemps, mais elle est issue de plusieurs facteurs s'inscrivant dans un ancrage historique très ancien. Ceci lui a permis de connaître une pluralité linguistique caractérisée par l'existence de plusieurs variétés langagières et la qualifie comme étant une société plurilingue. Sa situation géographique joue un rôle très important dans l'existence de cette diversité linguistique, autrement dit, l'aire géographique occupée par l'Algérie a été témoin de nombreuses invasions, civilisations et cultures du fait de son emplacement stratégique. Ces cultures, invasions et civilisations qui s'y sont succédées durant son histoire de l'antiquité jusqu'à nos jours (les romains, les byzantins, les espagnols, les ottomans et les français) ont influencé la culture et la langue algériennes.

2. Les langues en présence dans le contexte sociolinguistique algérien

2.1 La langue arabe

Après l'indépendance, l'Algérie se définit comme "arabo musulmane" et c'est cette arabisation qui lui a permis justement de faire un retour sur son identité car celui-ci a failli être effrité par le colonisateur français. On distingue deux variétés de l'arabe:

2.1.1 L'arabe dialectal

L'arabe dialectal représente la langue maternelle de la majorité de la population algérienne considéré comme la langue de la vie quotidienne. Il se diffère d'une région à une autre. Ces différents parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face au rejet que véhiculent à leurs égards les normes culturelles dominantes.

L'arabe algérien « *s'est imposé comme langue véhiculaire dans les communications inter-algériens, entre locuteurs berbérophones de variétés et entre ceux-ci et locuteurs arabophones* » **Dorari, 2003, P. 17**

2.1.2 L'arabe classique

L'arabe classique est la langue officielle et nationale enseignée dans les écoles et dans l'enseignement religieux, elle représente l'identité arabo-musulmane.

« *La langue arabe est une langue sacré pour les algériens, puisque c'est la langue du texte, c'est-à-dire du texte coranique.* » **Boudjedra, 1992/1994, 18.19**

Elle est essentiellement écrite et non pas pratiquée par la communauté linguistique algérienne. Avant l'indépendance, l'arabe classique est mis à l'écart par le régime de colonisation, mais après l'indépendance il est devenu comme langue officielle de l'état algérien.

2.2 Le berbère

La langue berbère est la langue autochtone de l'Afrique du nord. Elle est minorée et marginalisée depuis des siècles mais elle a pu mener une vive résistance. La communauté berbérophone ne cesse de manifester un sentiment de fierté et de satisfaction lorsqu'elle s'exprime dans sa langue maternelle. Aujourd'hui, cette variété est la deuxième langue nationale, elle est figurée dans l'enseignement comme langue et culture, dans les mas médias, la chanson et la poésie.

2.3 Le français

Après la conquête de 1830 et durant l'existence française en Algérie (130 ans), l'usage de la langue française fut ressenti en dépit de la langue arabe qui est totalement marginalisée et n'est enseignée que dans les zaouïa et les madersas, ces dernières ont été transformées par la suite en écoles pour enseigner le français qui s'imposa comme la seule et l'unique langue en Algérie française. Après l'indépendance de l'Algérie, l'état avait pour but la suppression de l'usage du français dans la société et mettre en œuvre la politique de l'arabisation. Mais en dépit de tous les moyens mis en place par le pouvoir algérien, l'arabisation échoue. L'arabe standard ne parvient pas à prendre la place du français, c'est pourquoi il jouit d'une certaine importance dans tous les secteurs et les domaines.

En effet, le français occupe une place prestigieuse dans la société algérienne, c'est un héritage

colonial qui a su s'imposer dans une société riche de son patrimoine linguistique. Cette position forte qu'occupe le français fait passionner et ne cesse d'être d'actualité.

« *La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste unique au monde* » **Sebba , culture et plurilinguisme en Algérie.**

La langue française reçoit également deux types de représentations dans le contexte algérien, chez nos apprenants, la langue française permet une ouverture de l'esprit, de savoir, de la modernité, aussi une langue qui appartient à notre héritage d'un côté.

De l'autre côté, la langue française est difficile, non accessible parce qu'elle a une grammaire compliquée encore, nous remarquons un dénigrement de soi pour ce qui est du niveau, une autodépréciation liée à l'insatisfaction linguistique, certains ne sont pas fiers de leurs pratiques ce qui bloque ou ralentit le processus d'apprentissage ou pousse vers l'échec et notamment chez les immigrés Algérien en France.

➤ **Le contact des langues et ses phénomènes dans le contexte algérien :**

En Algérie, de multiples travaux ont été menés dans ce cadre (contact des langues). Ainsi Khaoula Taleb Ibrahim (1996), Asellah Rehal (2000), Dorari (2003), ont montré que l'Algérie est un pays plurilingue et cela par la coexistence de plusieurs langues notamment : l'arabe standard, l'arabe dialectal, le berbère avec toutes ses variétés et le français. Le contact entre ces quatre langues en présence dans le paysage sociolinguistique algérien a engendré de nombreux phénomènes tels que : le bilinguisme, le plurilinguisme, la diglossie et l'alternance codique qui donnent à leurs tours l'apparition des marques transcodiques dans les pratiques langagières des algériens.

➤ **Le bilinguisme dans le contexte algérien :**

Nous pouvons dire que ce phénomène est largement présent en Algérie dans la mesure où les locuteurs utilisent alternativement deux langues différentes :

- Arabe algérien / français.
- Le berbère / le français.
- L'arabe algérien / le berbère.

➤ **L'alternance codique dans le contexte algérien :**

Dans une tentative d'application du concept d'alternance Codique à la situation sociolinguistique algérienne Khaoula Taleb Ibrahim, a distingué trois catégories de l'alternance Codique :

- Alternance Codique produite entre les variétés dialectales dite Inter-dialectale soit par exemple entre les variétés dialectales berbère et arabe, ou encore les variétés dialectales de l'arabe (parlers régionaux).
- Alternance Codique entre les variétés dialectales et les deux variétés standard et classique de l'arabe dite « Alternance codique dialectal-standard ».
- Alternance Codique entre toutes les variétés dialectales (arabes et berbères) et le français.

3. L'immigration :

Le mot immigration vient du latin " immigrate " qui signifie " pénétrer dans ". On peut la définir ainsi : " l'action de venir s'installer et de travailler dans un pays étranger définitivement ou pour une longue durée ". Le verbe immigrer fait allusion aux personnes qui arrivent dans un pays ou une région qui n'est pas la leur afin de s'y installer.

En France, la première définition juridique de l'immigré est donnée par la convention internationale de Rome en 1924. " Est considéré comme immigrant, tout étranger qui arrive dans un pays pour y chercher du travail et dans l'intention exprimée ou présumée de s'y établir de façon permanente . Est considéré comme simple travailleur tout étranger qui arrive dans le seul but de s'y établir temporairement . La descendance des parents immigrés (leurs enfants) ne font pas partie de la population immigrée."

Le concept complémentaire d'immigration est celui de l'émigration, cette dernière désigne la sortie de la personne d'un pays à un autre. Ce qu'on peut déduire c'est que la personne immigrante a nécessairement été émigrant. Par exemple :

Parmi les personnes que nous avons enquêtées, un jeune kabyle de Bejaia qui a quitté l'Algérie pour aller s'installer en France.

-Il est émigrant d'Algérie du fait qu'il a déplacé et traversé les frontières.

-Il est un immigrant en France.

Les processus migratoires ont lieu au cours de toute l'histoire humaine. De nos jours, la globalisation est un phénomène social qui facilite l'immigration vis-à-vis du développement des moyens de transport et de la libération des frontières.

3.1 Les causes de l'immigration :

De plus en plus d'hommes et de femmes quittent leur patrie dans l'espoir de trouver ailleurs de meilleures conditions de vie. Il est bien difficile de savoir quelles sont les causes

principales de la décision de partir car chacun a ses propres raisons.

Rares sont ceux qui abandonnent tout et vont vivre loin de chez eux pour une seule et unique raison. En général ils sont mus par des motifs aussi complexes que multiples. Bon nombre de gens sont exposés à de graves menaces dans leur patrie à l'instar des membres de minorités ethniques ou religieuses qui sont en danger permanent et que l'état permet et tolère les actes de violence et de racisme commis contre eux. Ils se sentent victimes de l'oppression et de la persécution en l'absence de l'état de droit et d'une garantie des droits de l'homme.

Pour les autres, le désir de trouver un travail et gagner leur vie les pousse à partir, ils croient en un avenir meilleur. Mais il y a ceux qui considèrent que cette démarche est une étape temporaire dans leur vie. Lorsqu'ils quittent leur patrie c'est dans l'espoir de s'y retourner un jour. Ils veulent uniquement gagner suffisamment d'argent pour pouvoir plus tard monter une petite affaire dans leur pays natal.

Le climat politique insupportable et le désespoir nourri par les conflits dans son pays natal est parmi les motifs de l'immigration. Ça ne date pas d'hier, dès le début des années 1990, une augmentation sensible de départs des jeunes vers l'Europe fut observée. Ils fuient des régimes autocrates où les violences et les persécutions sont nombreuses.

Parlant des pays africains qui traversent des crises à répétition aggravées par des conditions climatiques et sanitaires parfois extrêmes comme nous le démontre aussi l'épidémie d'Ebola et du sida. Aux inégalités économiques et sociales, s'ajoutent la misère, les précarités, les catastrophes naturelles dues aux réchauffements climatiques. Pour eux, l'immigration semble inévitable.

L'immigration est rarement un choix!, mais elle correspond à une réelle nécessité (pauvreté, famine, guerre...). Aider leurs familles: ils ne partent pas seulement pour eux mêmes, mais aussi pour leurs familles ou leurs communautés. Ils envoient de l'argent pour leurs familles permettant ainsi une amélioration des conditions de vie de leurs familles.

Pour une autre catégorie l'immigration se fait par envie de découvrir le monde. C'est le cas notamment des étudiants qui partent en échanges scolaires dans un autre pays, ils prennent la décision de demeurer à l'étranger et refusent de se retourner à leurs pays natus. Ils estiment qu'il ne parvient pas à leur offrir le minimum dont ils ont besoin pour subsister et préfèrent aimer leur patrie ailleurs.

3.2. Les causes d'immigration en Algérie :

Avant l'indépendance, les algériens en France sont restés très longtemps des hommes sans nom. Ceux qu'on appelle aujourd'hui " les immigrés algériens en France " n'étaient pas nommés ainsi, ils étaient des nord-africains, des indigènes nord-africains mais on les a pas appelés des Algériens puisque l'Algérie à cet époque coloniale est considérée comme département français. Ils n'étaient pas des français car leur statut juridique ne leur donnait pas l'accès à la nationalité. De même ils n'étaient pas des étrangers car l'Algérie était la France. Ils n'étaient par conséquent ni Algériens, ni Français, ni étranger. Cette immigration forcée était une situation d'enfermement spatial, ils étaient soumis à des traitements inhumains : victimes de répression et de la violence à la fois. Ils ont vécu une période traumatisante où une torture sous plusieurs formes était pratiquée à leur égard.

L'histoire du colonialisme français en Algérie est connue par les petits et les grands mais, aujourd'hui, le plus grand nombre d'algériens opte pour l'immigration en France ou peut même devenir un rêve pour eux. Une question très importante que nous devons poser à cet égard est la suivante:

Quels sont les vrais motifs et causes qui poussent les algériens à quitter la terre natale et s'installer dans un autre pays notamment la France ?

L'Algérie aujourd'hui est fuie par les pauvres et les riches, les petits et les grands, les hommes et les femmes et même les enfants comme nous l'avons constaté dernièrement. Les conditions de vie des Algériens ont rendu le pays oppressant , les Algériens sont donc devant une sorte de désespoir qui fait qu'il n' imagine pas rester dans son pays pour y vivre, fonder une famille ou nourrir un projet professionnel.

La situation politique, les autorités algériennes font de la sorte que les algériens n'existent pas, ils sont devenus comme des animaux qui quittent leur lieu de vie car ils ressentent l'arrivée du danger, il n'y a pas de solution miracle pour convaincre l'algérien de rester dans son pays, il préfère même risquer sa vie et traverser la méditerranée et être prêt à toutes les éventualités même celle de la mort en mer.

C'est la réalité amère, les algériens ont tout tenté en Algérie mais en vain, ils choisissent de quitter leur famille et proche et aller chercher à construire un avenir meilleur

4. L'intégration

Le mot " intégration " vient du latin " integrare" qui désigne le fait d'entrer dans un tout, dans un groupe, dans un pays ...etc.

En sociologie, l'intégration est le processus ethnologique qui permet à une personne de se rapprocher et de devenir membre d'un autre groupe plus vaste et cela par adoption de ses valeurs et des normes de son système social.

L'intégration se repose sur deux conditions :

- la volenté et la démarche individuelle de s'insérer et de s'adapter.
- la capacité intégratrice de la société, par le respect des différences et des particularités de l'individu.

Une autre définition proposée par le Haut Comité à L'intégration, qui traite notamment des questions de l'immigration et de la présence de population étrangère sur le territoire national :

« L'intégration consiste à susciter la participation active à la société toute entière de l'ensemble des femmes et des hommes appelés à vivre durablement sur notre sol en acceptant sans arrière pensée que substituent des spécificités notamment culturelles, mais en mettant l'accent sur les ressemblances et les convergences dans l'égalité des droits et des devoirs, afin d'assurer la cohésion de notre tissu social. » (L'intégration à la française, Rapport de Haut Comité à l'intégration, 1993) dictionnaire la toupie.

4.1 Les immigrés algériens et l'intégration linguistique

La maîtrise de la langue française est une priorité forte de l'intégration des migrants. Le plus grand nombre d'entre eux ne maîtrisent pas le français, pourtant c'est le moyen et l'outil de la communication et, encore plus que cela, car c'est elle qui permet à chacun d'élaborer son rapport au monde et qui instaure la cohésion sociale. Le français est la seule langue en France qu'on doit utiliser pour pouvoir s'intégrer dans les différents domaines et cela pour une évidence historique : l'état, la citoyenneté s'expriment dans une langue officielle qui est le français. La république s'est construite après la langue et c'est dans cette langue que se sont exprimées les valeurs de la république (égalité, fraternité, liberté).

Après une longue discussion avec une personne enquêtée qui tourne autour de ce thème de l'immigration, son témoignage était le suivant : " lorsque j'avais 24 ans, je rêvais de quitter l'Algérie, je me suis disais: le jour où je quitterai ce pays qui ne m'a rien donné, qui ne m'a pas

donné l'espoir de vivre, sera un aller sans retour, et le jour de ma mort je n'accepterai jamais qu'on m'enterre fi had leblad qui veut dire (dans ce pays) qui a effrité tous mes rêves..... (Elle pleure). J'avais pas des droits, donc comment puis-je rêver ? Le jour où j'avais 24 ans tout comme toi, j'avais un seul espoir, c'est que le bon dieu nous ouvre les portes pour l'autre coté de la méditerranée mais aujourd'hui à cet âge (62 ans) , tout est changé, je regrettais d'avoir pris la fuite, il fallait avoir le changement qu'on souhaitait en Algérie et essayer de trouver des solutions aux problèmes qu'il y a dans notre pays, il fallait pas choisir la voie de la fuite, une vie meilleure à l'étranger et notamment en France est une chose qui peut ne pas se réaliser car les Algériens loin de leur milieu natal subissent un choc de culture surtout s'ils ne connaissent pas la langue de leur nouvel environnement. Il seront dans l'obligation d'apprendre : le français académique, la langue de communication courante et la langue des pairs, c'est-à-dire (l'usage particulier des jeunes) et cette dernière qui est aussi importante par ce qu'elle permet au nouvel arrivant de se faire accepté et être intégré à un groupe comme un membre à part entière "

Donc, la langue joue un rôle déterminant dans l'acceptation ou le rejet du nouvel arrivant par le milieu d'accueil et le premier soucis de l'immigré algérien c'est la capacité de parler la langue française pour raconter ce qu'il a vécu, pour étudier, travailler, faire ses courses et même parfois pour mendier dans la rue. C'est pourquoi les premiers mois sont parfois vécus comme un véritable drame. Certains perdent toute motivation et courage pour continuer et expriment désespérément le regret d'avoir quitté leur pays.

❖ Le cas des étudiants

Lorsque les étudiants algériens évoquent leurs difficultés en classe, ils posent rarement des questions aux professeurs car ils n'ont pas des mots exacts pour le faire, ou parce qu'ils ont honte de parler la langue au risque de provoquer des rires ou de moqueries.

En outre, l'étudiant algérien, il lui arrive souvent d'éviter certaines discussions avec ses camarades natifs du fait qu'il ne possède pas la même fluidité verbale. Il n'a pas du courage de raconter des blagues. Il se sent incapable de ressortir le message à la manière de ses camarades. (Parlant de ceux qui ne maîtrisent pas la langue).

Conclusion

En somme, les immigrants nouveaux arrivants ont besoin d'une période de transition car le nouvel environnement est souvent angoissant. Il est évident qu'ils ont besoin de parler pour

Chapitre II : l'immigration et l'intégration linguistique des algériens.

s'intégrer, donc il est impératif d'apprendre le français étant la langue du pays pour mieux s'intégrer car il est facile de se sentir la frustration si on n'arrive pas à produire dans cette langue. La maîtrise de la langue du pays d'accueil est un atout précieux pour pouvoir s'intégrer facilement. La langue sert à faciliter le contact avec la société d'accueil, comme elle permet de découvrir l'ensemble des cultures et des traditions du pays.

Il y a plusieurs méthodes pour se fondre dans la masse : fréquenter des groupes sociaux variés, cela aidera à apprendre la langue ainsi les bons usages des différents milieux. Autrement, se trouver des amis sur internet et en devenant un adepte de réseaux sociaux comme facebook et le tweeter est envisageable.

Chapitre III

**Description de corpus et interprétation
des donnés**

Introduction :

Nous allons faire connaître notre corpus et la manière dont nous avons élaboré notre enquête ainsi que présenter le public, le lieu d'enquête et les obstacles que nous avons rencontrés lors de la réalisation de notre étude. Enfin décrire l'outil adopté pour le recueil des données et les raisons du choix de cet outil.

1. Présentation de corpus :

Pour réussir notre recherche, nous avons fait appel à une analyse qualitative et quantitative, la première consiste à qualifier les données du terrain, la seconde vise essentiellement à compléter la première, c'est-à-dire, le questionnaire sert à confirmer ou infirmer les hypothèses. Notre questionnaire regroupe un ensemble de questions relatives à notre thème de recherche (Problématique, hypothèses et objectifs).

Le questionnaire ci-joint contient 13 questions, des questions fermées (4), des questions semi-fermées (7) et des questions ouvertes (2) adressé à une quinzaine de personnes âgées de 20 ans à 60 ans, se sont des immigrés d'origine algérienne qui résident en France.

Vu que nos enquêtés sont des résidents en France ; On a opté pour le questionnaire en ligne qui est un bon moyen de recueillir les données nécessaires et suffisantes que nous pourrions exploiter dans une multitude de cas. Ensuite on a envoyé ce questionnaire aux informateurs via un compte face book et un compte e-mail ou par un passeur (c'est une cousine, âgée de 23 ans, étudiante à l'université de Rouen spécialisé en sciences du langage)

2. L'échantillon :

Pour accomplir cette étude, on a choisi d'analyser les réponses et les opinions de 15 informateurs, les hommes sont majoritaires puisqu'ils représentent 10 hommes pour 5 femmes. Et pour la richesse et la diversification de notre étude on n'a pas pris en considération une catégorie précise des enquêtés.

Notre analyse est à la fois qualitative et quantitative sachant que « l'échantillon nécessaire à la réalisation d'une enquête par questionnaire est de taille plus réduite que celui de l'enquête par entretien ».

3. Enquête/Méthodologie :

Chapitre III : Description de corpus et interprétation des données

Toute recherche, toute analyse de situation se fait à l'aide d'une ou plusieurs méthodes, la nôtre s'appelle une « Enquête » afin d'approcher l'analyse de ces représentations, notre travail sur le terrain nécessite d'adopter différents moyens d'investigation, de ce fait la problématique que nous avons posée ne pourrait être saisie, nous semble-t-il-, qu'à travers un questionnaire.

4. Analyse descriptive de questionnaire :

L'analyse et l'interprétation du corpus est considérée comme l'étape la plus difficile et la plus compliquée dans un projet de recherche, car l'analyse et l'interprétation peut être mal exploitée ce qui peut engendrer le travail total de l'objet de recherche, ou bien une fausse analyse qui pourrait être une fausse piste pour d'autres travaux, qui vont prendre cette analyse comme référence ou bien comme matière première pour l'élaboration de leur recherche. L'objectif de notre étude consiste à identifier et à analyser les informations véhiculées par le corpus questionnaire.

5. L'interprétation des données :

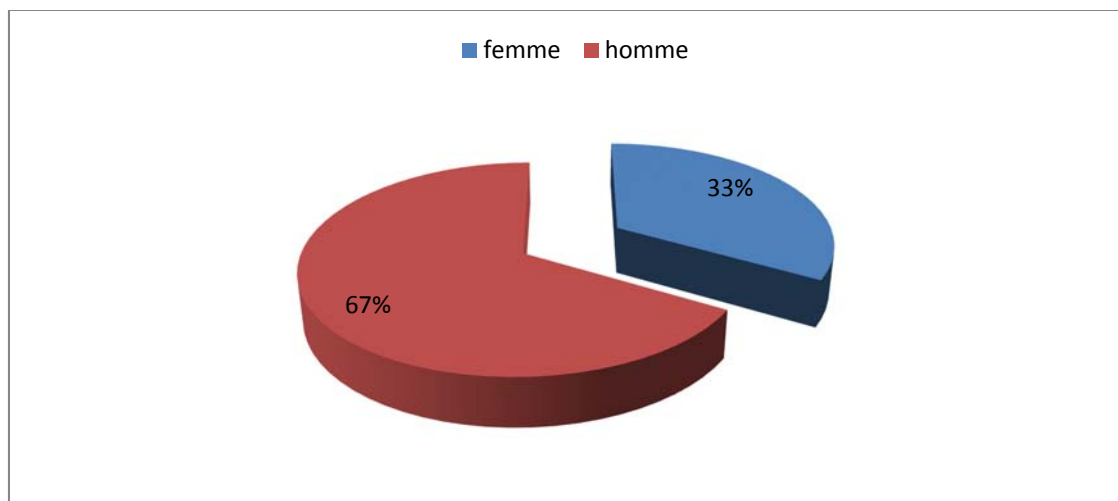
Question 1 : Vous êtes ?

Femme homme

Ce tableau représente le nombre et le sexe des immigrés enquêtés :

Sexe \ Nombre	Homme	Femme
15	10	5

Tableau 1



Représentation graphique du % de la variabilité du sexe

Commentaire :

Nous constatons que les hommes sont majoritaires car ils représentent 67% homme pour 33% femme, comme il est indiqué sur la représentation graphique et le tableau en dessus qui montrent le sexe et le nombre des immigrants enquêtés.

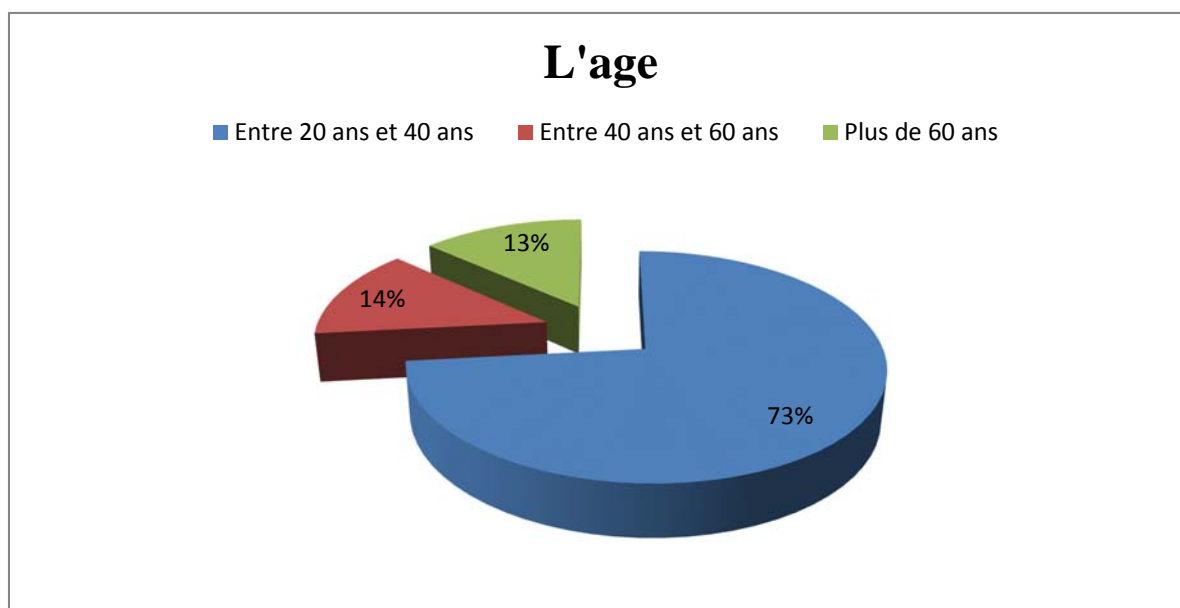
Les hommes et les femmes n'ont pas la même façon de pratiquer la langue, la variable de sexe dans ce cas joue un rôle primordial : le langage utilisé et le choix des termes varie d'un homme à une femme.

Question 2 : Quel est votre âge ?

Ce tableau représente le nombre et l'âge des immigrants enquêtés :

Age \ Nombre	Entre 20 ans et 40 ans	Entre 40 ans et 60 ans	Plus de 60 ans
15	11	2	2

Tableau 2



Représentation graphique du % de l'âge des enquêtés.

Commentaire :

A travers ce tableau et cette représentation graphique, nous remarquons que notre cible d'enquêtés ont un caractère hétérogène d'après la diversité de leur âge, donc le phénomène d'immigration existait déjà avec la catégorie des gens âgés plus de 60 ans et continue d'exister avec la catégorie des jeunes entre 20 et 60 ans.

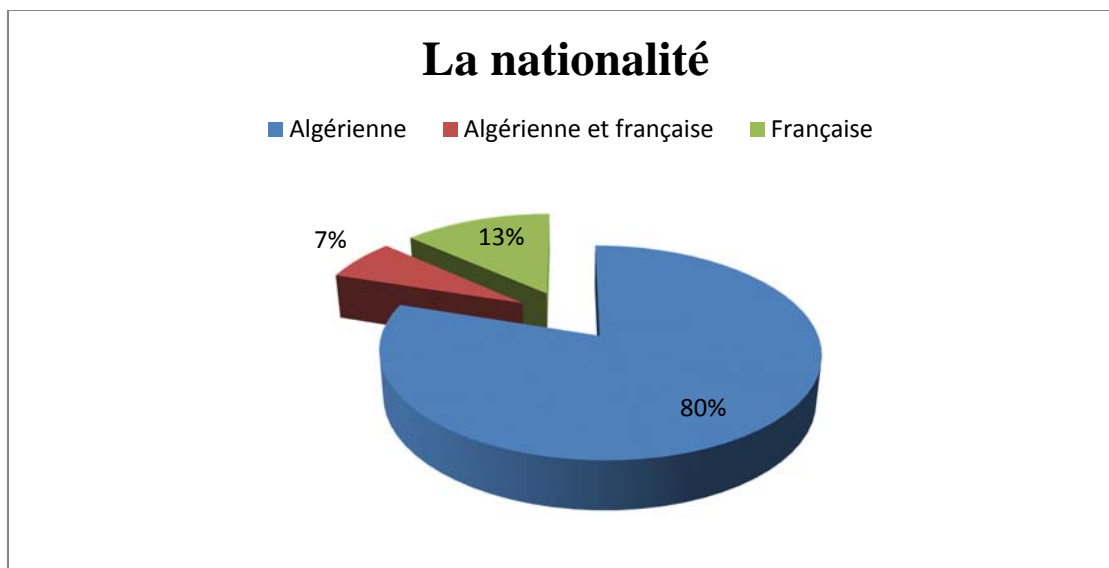
Dans ce cas, la variété d'âge chez nous enquêtés joue un rôle très intéressant dans le domaine sociolinguistique. On constate que leur langage varie selon leur âge, un jeune arrivant n'a pas les mêmes compétences linguistique d'une personne âgée.

Question 3 : Quelle est votre nationalité ?

Ce tableau représente le nombre et la nationalité des immigrés enquêtés :

La nationalité Le nombre	Algérienne	Française	Double nationalité
15	12	2	1

Tableau 3



Représentation graphique du % des nationalités.

Commentaire :

La majorité des immigrés enquêtés bénéficiant d'une nationalité algérienne de 80%, 13% ont une nationalité française car ils sont nés en France donc ils se considèrent français. La minorité des enquêtés ont une double nationalité, ils ont acquis la nationalité française sans abandonner leur nationalité d'origine. Voir la représentation graphique 3.

Il ya une vaste distinction entre les immigrés qui possèdent une nationalité française ou une double nationalité (franco-algérienne) et ceux qui n'en bénéficient pas. Et cela se manifeste à travers leur manière de répondre à notre enquête.

Question 4 : Quelle est votre profession ?

Ce tableau représente la profession de nos enquêtés :

Les enquêtés	La profession
Enquêté 1	Etudiant
Enquêté 2	Technicien optique
Enquêté 3	Chômeur
Enquêté 4	Fonctionnaire
Enquêté 5	Fonctionnaire
Enquêté 6	Salarie

Enquêté 7	Demandeur d'emploi
Enquêté 8	Fonctionnaire
Enquêté 9	Retraité
Enquêté 10	Commerçant
Enquêté 11	Etudiant
Enquêté 12	Retraité
Enquêté 13	Fonctionnaire
Enquêté 14	Etudiant
Enquêté 15	fonctionnaire

Tableau 4

Commentaire :

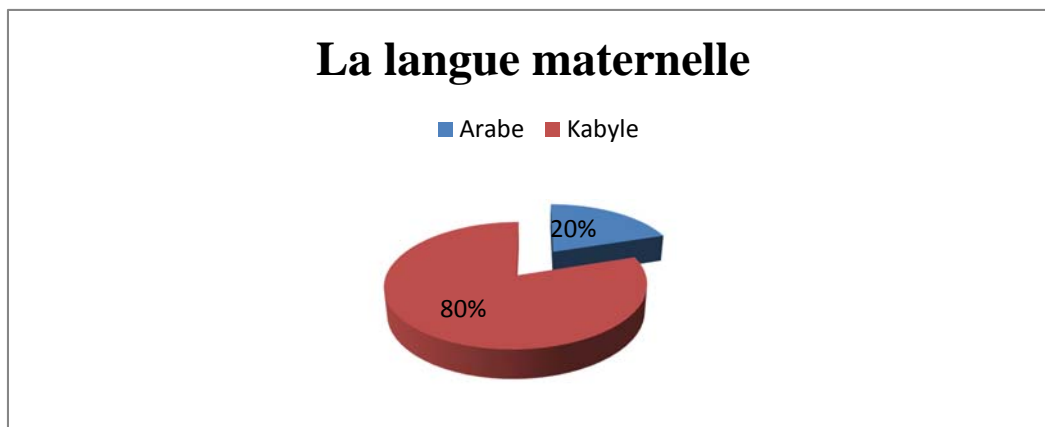
D'après le tableau précédent, nous remarquons que l'ensemble de nos enquêtés ont des différentes professions, donc on a touché presque à toutes les catégories. La profession dans ce cas joue un rôle très important (la présence ou l'absence de l'insécurité linguistique a une relation avec la nature de la profession exercée)

Question 5 : Quelle est votre langue maternelle ?

Ce tableau et cette représentation graphique représentent le nombre et le pourcentage de différentes langues maternelles de nos enquêtés :

Langue M Nombre	Arabe	Kabyle
15	3	12

Tableau 5



Représentation graphique du % des langues maternelles des enquêtés

Commentaire :

Quant à cette question, les réponses de nos immigrés sont divisées en deux : 80 % dont leur langue maternelle est le kabyle (une variété du berbère), alors que 20 % affirment que l'arabe est leur langue maternelle.

La notion de la langue maternelle est très importante dans notre étude. Car elle peut influencer la pratique d'une langue étrangère (le français dans notre cas). Lorsqu' un locuteur fait référence à sa langue maternelle, elle peut entraîner chez lui parfois un obstacle ou un blocage.

Question 6 : Où parlez-vous la langue française (l' endroit) ? Pourquoi ?

Commentaire :

Cette question tourne autour de l' endroit où nos enquêtés parlent le français. L' endroit dans ce cas impose au locuteur d' utiliser une langue en dépend d' une autre.

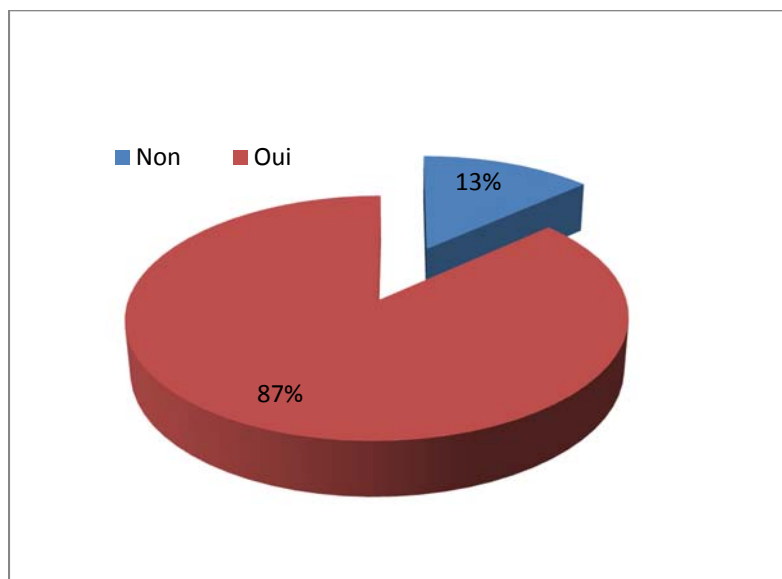
Tous nos enquêtés ont précisé de nombreux endroits qui les obligent de pratiquer uniquement la langue française : le travail, le marché, les endroits publics ; les universités, les magasins. D' après eux, il est impératif d' utiliser le français dans ces endroits afin d' assurer la communication. C' est ce qu' on appelle l' influence de la société sur la langue.

Question 7 : Est-il nécessaire de parler français ?

Ce tableau et cette représentation graphique représentent l'opinion des enquêtés sur la nécessité de parler le français :

Oui	Non
13	2

Tableau 6



Représentation graphique du % qui illustre la nécessité ou non de parler le français

Commentaire :

La question est destinée aux enquêtés dans le but de savoir (selon eux) est ce que est-t-il nécessaire de parler la langue française. 87 % répondent par oui car ils l'utilisent régulièrement, en revanche 13 % nient la nécessité de parler le français.

Pour assurer d'avoir leur besoin pour les uns et pouvoir vivre en France pour les autres, est vraiment nécessaire de parler le français. Une personne enquêtée signale cette nécessité d'utiliser cette langue pour aboutir à communiquer avec ses enfants voire qu'il n'existe pas un autre moyen pour en faire (né et vit en France mais d'origine kabyle). En revanche la minorité nient la nécessité de parler le français, ils préfèrent de se contenter uniquement de leur langue maternelle : d'un côté ils ne maîtrisent pas le français et d'un autre côté,

l'entourage ne les oblige pas de faire recours à cette langue parce qu'il existe d'autres moyens qui peuvent assurer la communication.

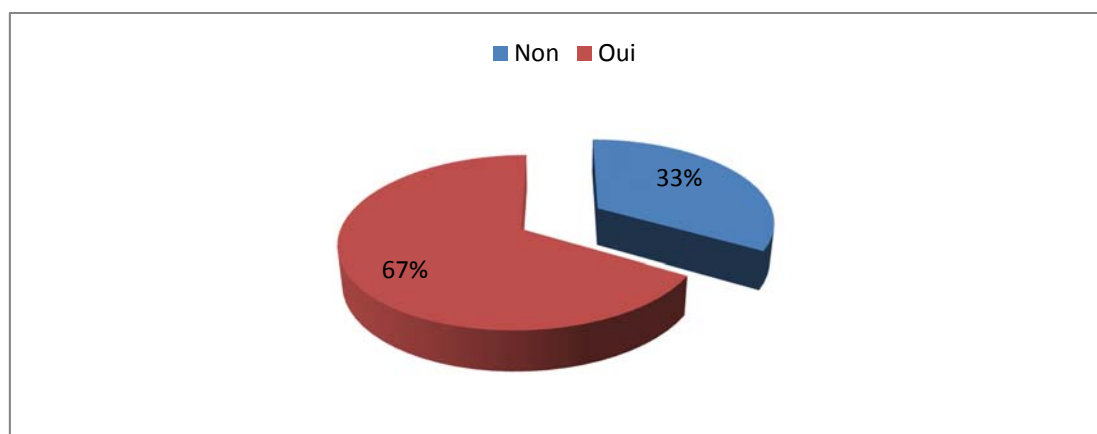
Question 8 : Lors d'une discussion, étiez-vous dans l'obligation d'utiliser une autre langue que le français ?

Oui Non

Ce tableau et cette représentation graphique représentent le nombre et le pourcentage des réponses des nos enquêtés :

OUI	NON
10	5

Tableau 7



Représentation graphique de % qui montre l'obligation ou non de faire recours à une autre langue que le français.

Commentaire :

Cette question est très importante dans la notion de l'insécurité linguistique, il nous semble que la majorité de nos informateurs font recours à une autre langue lors d'une discussion pour combler les lacunes et les blocages qu'entraîne la langue française (67%). Quant au 33% de nos enquêtés ils manifestent leur compétence d'utiliser que le français et s'abstenir de faire recours à un autre code linguistique. c'est ce qu'on appelle la sécurité linguistique.

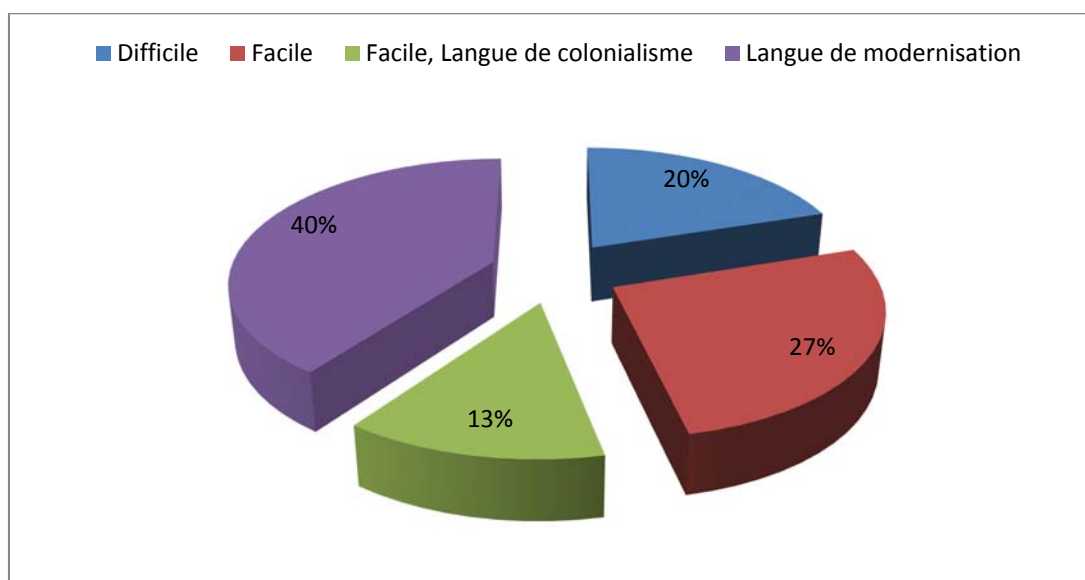
Question 9 : Que pensez-vous de la langue française ?

Facile difficile langue de colonialisme langue de modernisation

Ce tableau et cette représentation graphique présentent l'avis de nos immigrés enquêtés sur la langue française :

Facile	Difficile	Langue de Colonialisme	Langue de Modernisation
4	3	2	6

Tableau 8



Représentation graphique de % des représentations linguistiques de la langue française.

Commentaire :

Dans cette question les réponses de nos enquêtés étaient très diversifiées, pour 13% de nos immigrés pensent que la langue française est à la fois langue facile et une langue de colonialisme. Alors que 20 % , la langue française représente pour eux une langue difficile c' est pourquoi on a constaté une certaine incapacité de produire en français chez cette catégorie (des phrases mal formées, des erreurs d'orthographe, et refuser même de répondre a quelques questions). Pour certains immigrés 27 % considèrent la langue française facile

Chapitre III : Description de corpus et interprétation des données

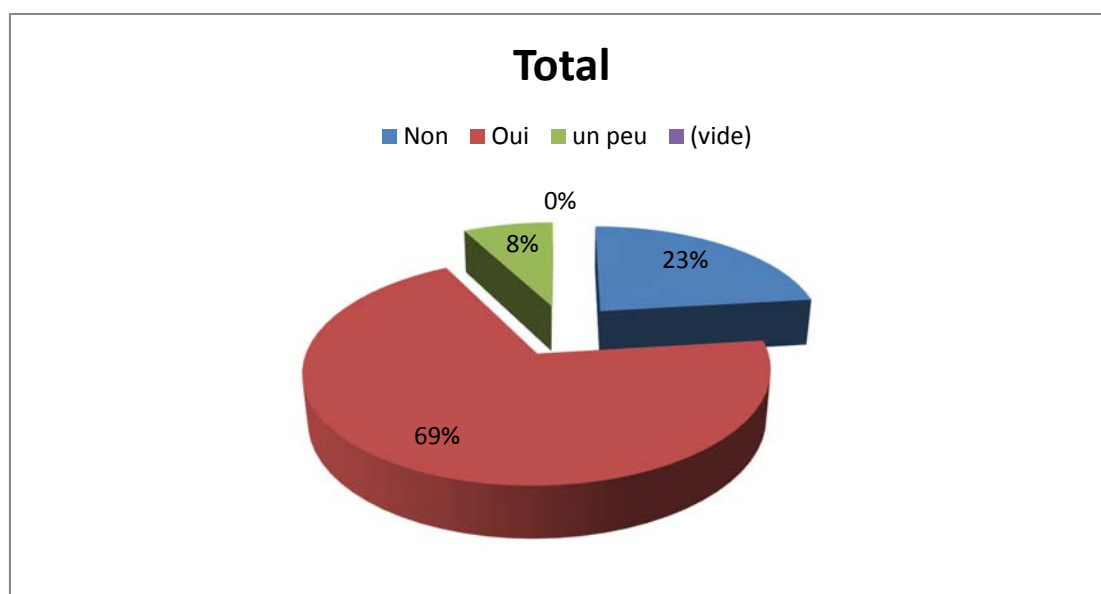
puisque ils arrivent à s'exprimer facilement, pour les 20 % qui restent, ils ont mis en valeur la langue française étant une langue de modernisation, de prestige et d'ouverture sur le monde.

Question 10 : Est ce que vous vous sentez à l'aise quand vous vous s'exprimer en français ?

Ce tableau et cette représentation graphique représentent le nombre et le pourcentage du sentiment de nos enquêtés lorsque ils expriment en français :

Oui	Non	Un peu	vide
9	3	1	2

Tableau 9



Représentation graphique du % qui indique le degré de satisfaction en pratiquant le français.

Commentaire :

Nous remarquons que 69% de nos enquêtées se sentent à l'aise lorsque ils s'expriment en français, d'autres ont déclaré leur incapacité de parler le français (23% de nos enquêtés). Les 8% ont répondu par : Un peu. Ces auto évaluations relèvent du sentiment que possèdent nos enquêtés par rapport a leur parler.

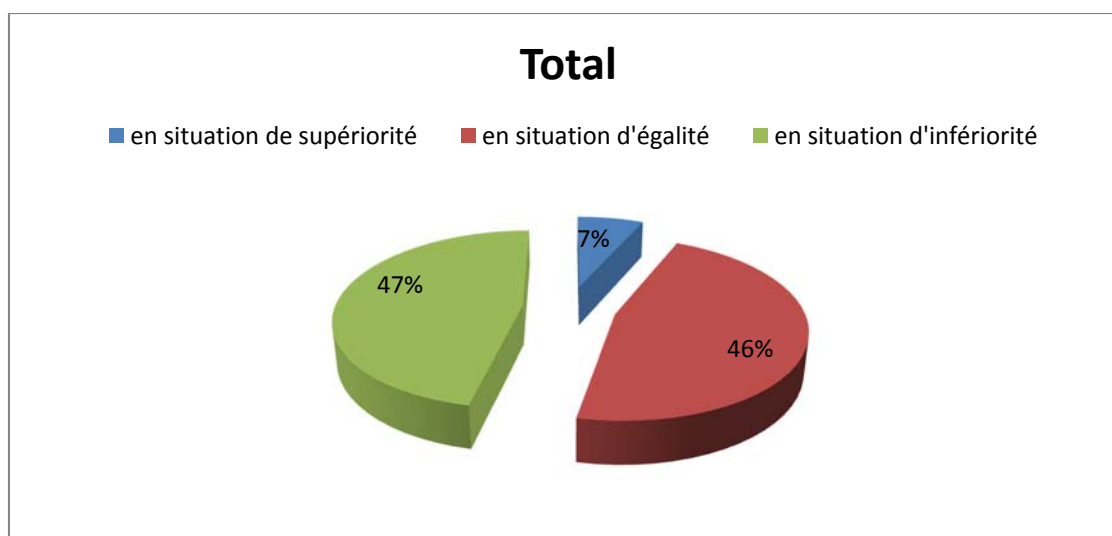
Remarque : Deux informateurs ont refusé de répondre, il ne s'agit pas d'une indifférence mais peut être d'une incompetence de qualifier leur parler.

Question 11 : Face à un français que sentez-vous par rapport à votre parler ?

En situation d' égalité en situation d' infériorité en situation de supériorité

En situation d' égalité	En situation d' infériorité	En situation de supériorité
7	7	1

Tableau 10



Représentation graphique du % qui montre les différentes situations d'égalité, infériorité, supériorité face à un français en matière de la langue.

Commentaire :

L' interlocuteur joue un rôle très intéressant dans un échange, dans ce cas nous avons constaté que 47% de nos immigrés manifestent un sentiment d' infériorité en s' exprimant face à un français, ce dernier représente pour eux un obstacle qui entrave la communication. En revanche, 46% démontrent qu' ils se sentent à l' aise et en situation d' égalité avec un français en ce qui concerne les compétences langagières. Les 7% qui restent ils se considèrent mieux que les français ce qui peut refléter le sentiment de satisfaction chez eux en matière de la langue (et c' est la catégorie la plus confiante).

Question 12 : Quand vous vous trouvez dans l' incapacité de parler cette langue, quel sera votre sentiment ?

Chapitre III : Description de corpus et interprétation des données

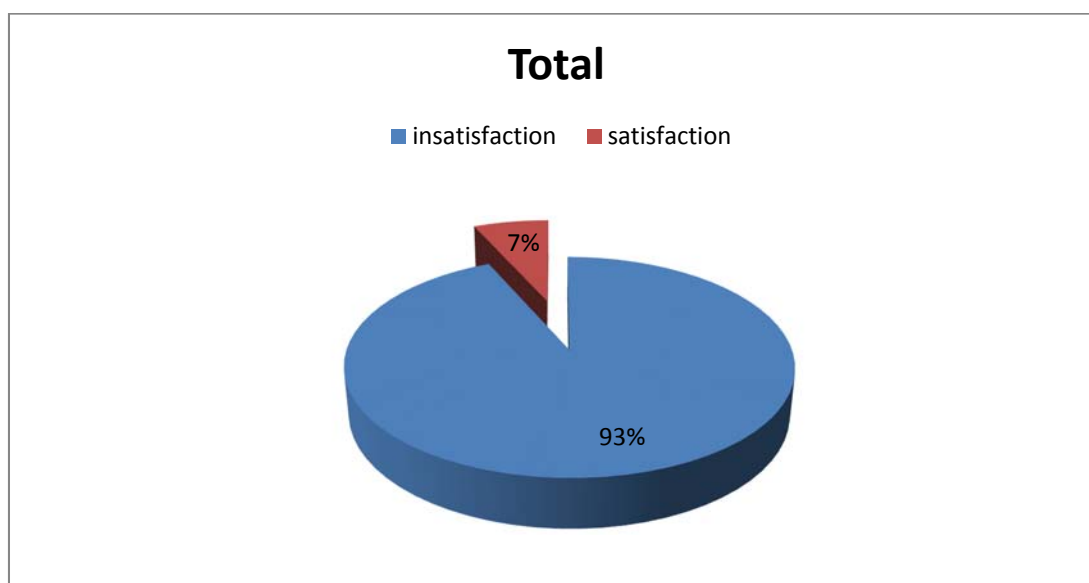
Satisfaction

insatisfaction

Ce tableau et cette représentation graphique présentent le sentiment (la satisfaction et l'insatisfaction) de nos enquêtés lorsque ils ont dans l'incapacité de parler français :

Satisfaction	Insatisfaction
1	14

Tableau 11



Représentation graphique du % des sentiments des immigrés en cas d'incapacité de parler le français.

Commentaire :

Nous constatons que 93% de nos immigrés enquêtés se sentent en insatisfaction quand ils sont incapables de parler la langue française, il s'agit bel et bien d'un obstacle ou d'un empêchement d'avancer dans la communauté française, ce problème les met dans une situation d'insécurité linguistique. Alors que 7 % manifeste un sentiment d'indifférence par rapport à leur incapacité de produire en français, ils ont choisi « satisfaction » pour exprimer leur incapacité de pratiquer le français.

Question13 : Dans quel domaine êtes vous plus rassuré ?

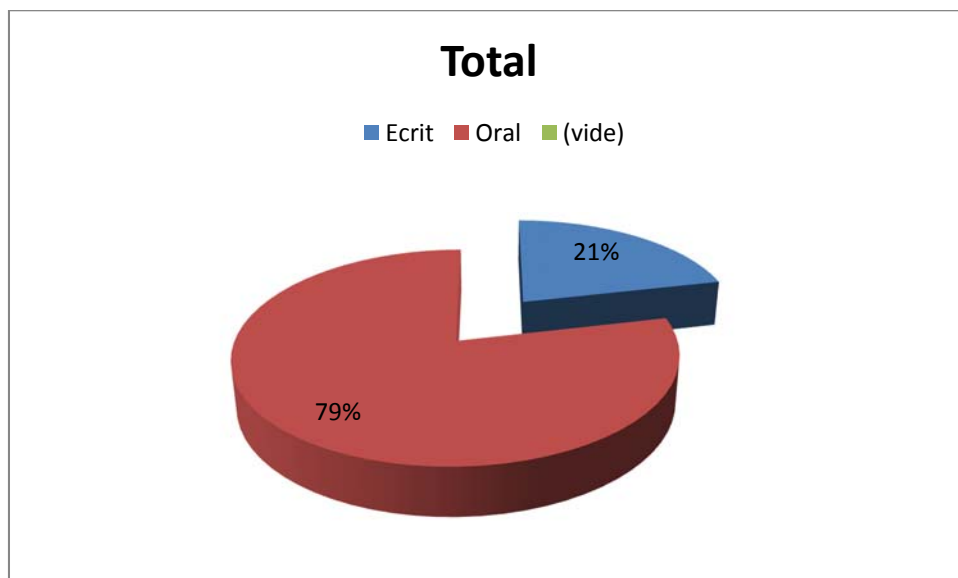
Oral

écrit

Ce tableau et cette représentation présentent le domaine dont nos enquêtés sont plus rassurés :

Oral	Ecrit	Vide
11	3	1

Tableau 12



Représentation graphique du % des domaines où les immigrants sont plus rassurés (oral, écrit)

Commentaire :

79% de nos enquêtés estiment qu'ils maîtrisent l'oral plus que l'écrit, ils ont justifié cette position par le fait qu'ils s'intéressaient bien à l'oral étant le seul moyen qui peut leur faciliter la vie en France, l'écrit dans ce cas ne peut pas s'en servir. Un autre enquêté estime qu'il parle avec les autres plus qu'il écrit c'est pourquoi il s'intéresse à la maîtrise de l'oral. D'autres disent qu'ils maîtrisent l'écrit plus que l'oral puisque à l'écrit ils ont le temps de réfléchir et produire correctement (21% de nos enquêtés)

Remarque : un seul enquêté a refusé de répondre.

Conclusion :

La démarche que nous avons choisie, nous a permis de collecter des réponses intéressantes. D'une part des données chiffrées que nous avons transcrit graphiquement, d'autre part des données discursives qui ont été commentées et interprétées.

Chapitre III : Description de corpus et interprétation des données

D'après le questionnaire fourni et les résultats obtenus, nous constatons que la majorité des immigrés enquêtés souffrent de l'insécurité linguistique puisque ils sentent le besoin d'utiliser une autre langue que le français lors d'une discussion avec un français ou une autre personne ayant une bonne maîtrise de la langue pour assurer l'intercompréhension entre eux. Également, le sentiment d'infériorité et de malaise se manifestent hâtivement chez eux par rapport à un français, ce qui fait tomber les immigrés dans l'insécurité linguistique. Aussi les immigrés algériens valorisent la langue française comme une langue de prestige et de modernisation sans une moindre maîtrise, ce qui pourra être un indice d'insécurité linguistique. En revanche, la minorité des immigrés enquêtés ont le sentiment de sécurité linguistique car ils peuvent s'exprimer couramment en langue française et ils sont soit en situation d'égalité soit en situation de supériorité avec les français.

En effet, nous pouvons dire que le phénomène d'insécurité linguistique est fortement existé chez les immigrés algériens en France, c'est une réalité que nul ne peut nier.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale :

Afin de répondre à notre problématique de départ qui questionne les immigrés algériens en France sur le phénomène d'insécurité linguistique nous avons élaboré un questionnaire dans lequel ont été abordées des questions claires et précises quant à notre thème.

Tout au long de cette enquête sociolinguistique, nous avons essayé de vérifier l'existence ou l'absence de l'insécurité linguistique chez nos immigrés algériens en France et chercher les manières par laquelle ils avouent ou nient ce sentiment. Suite à cet étude, nous avons abouti aux conclusions suivantes :

- L'insécurité linguistique est un phénomène sociolinguistique se manifeste chez les personnes qui trouvent que leur parler n'est pas valorisé comparé à celui des autres qu'ils qualifient de légitime.
- La grande partie des immigrés algériens en France ressent une insécurité linguistique, cette dernière se manifeste sous différentes formes: refus ou incapacité de prendre la parole en public, se considérer en situation d'infériorité par rapport à un français qui pratique sa langue, faire appel à une autre langue pour exprimer son idées (alternance codique), perte des mots ou encore le silence. Ces manifestations sont éprouvées et ressentis face aux français et des supérieurs ou étrangers qui possèdent une forte maîtrise de la langue française.

Cette insécurité peut être due à des facteurs structurels qui sont d'après nos résultats : la non maîtrise de la langue française, la rigidité de la langue, le niveau intellectuel et socioprofessionnel des enquêtés ou la durée de l'épisode qu'ils ont vécue en France.

Parfois le sentiment d'insécurité n'a aucun lien avec la maîtrise de la langue, on peut trouver une personne ayant des compétences linguistiques remarquable mais elle refuse de prendre la parole en public. Quant à la deuxième catégorie qui manifeste un sentiment de sécurité linguistique, ils avouent leur aptitude de s'exprimer librement en français, ils savent quoi dire et comment le dire car ils possèdent une représentation valorisante de leur langue comme ils se considèrent en situation de supériorité face aux français.

Pour combattre l'insécurité linguistique : Il est impératif de croire en soi ; communiquer avec des amis francophones et accepter la correction des erreurs afin qu'on puisse développer ses capacités linguistiques ; Avoir du courage à prendre la parole en public.

Conclusion générale

Chaque recherche scientifique sur le terrain présente des difficultés qu'il faut surmonter pour pouvoir continuer. Dans notre cas, au cours de notre travail nous avons rencontré certaines difficultés, notamment en ce qui concerne l'état sanitaire en Algérie suite à l'impact du Covid 19 dont les déplacements n'étaient pas permis, comme on souligne le manque de sources documentaires vu que les bibliothèques universitaires n'étaient pas à notre disposition.

La suspension des vols Algérie France a empêché les immigrés de franchir le territoire algérien donc nous étions dans l'obligation d'effectuer des questionnaires sur le web où la plupart ont pris notre travail à la légère ou ils se moquent de cette recherche scientifique par l'utilisation des termes vulgaires (au sens propre du mot, ce qui nous a mis dans l'obligation de les éliminer complètement du corpus).

Nous espérons que le présent travail puisse ouvrir d'autres portes à des recherches plus approfondies dans le domaine de l'immigration et l'insécurité linguistique.

ANEXXES

Questionnaire

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire (Master 2 : Sciences du langage) qui s'intitule « L'immigration et l'insécurité linguistique : Cas des Algériens en France ».

Afin de réaliser ce travail nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes honnêtement et cela restera en anonymat.

Q1 : Vous êtes ?

Homme femme

Q2 : Quel est votre âge ?

Entre 20 ans et 40 ans Entre 40 ans et 60 ans Plus de 60 ans

Q3 : Quelle est votre nationalité ?

.....

Q4 : Quelle est votre profession ?

Commerçant Fonctionnaire Retraité Autre.....

Q5 : Quelle est votre langue maternelle ?

.....

Q6 : Où parlez- vous la langue française (l'endroit) ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

Q7 : Est-t-il nécessaire de parler français ?

Oui non

Pourquoi ?

.....

.....

Q8 : Lors d'une discussion, étiez vous dans l'obligation d'utiliser une autre langue que le français ?

Oui non

Q9 : Que pensez-vous de la langue française ?

Facile Difficile Langue de modernisation

Langue de colonialisme

Autres.....

Justifiez ?

.....
.....

Q10 : Est-ce que vous vous sentez à l'aise quand vous vous exprimez en français ?

.....

Q11 : Face à un français que sentez-vous par rapport à votre parler ?

En situation d'égalité

En situation d'infériorité

En situation de supériorité

Q12 : Quand vous vous retrouvez dans l'incapacité de parler cette langue, quel sera votre sentiment ?

Satisfaction

Insatisfaction

Q13 : Dans quel domaine êtes-vous plus rassurés ?

Ecrit

Oral

Pourquoi ?

.....

Merci de consacrer un peu de votre temps à compléter ce questionnaire et j'apprécie votre participation 😊

Les références bibliographiques

Les sites internet :

1. https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1997_num_52_1_2466
2. https://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/algerie-4Berberes_ling.htm
3. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/16645>
4. <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2011-2-page-219.htm>
5. https://www.histoire-immigration.fr/dossiers-thematiques/caracteristiques_migratoires-selon-les-pays-dorigine/l-immigration-algerienne .
6. <https://www.cairn.info/histoire-de-l-algerie-a-la-periode-coloniale--9782707178374-page-58.htm>
7. <https://www.cairn.info/langue-francaise-et-diversite-linguistique--9782801113929-page-153.htm>
8. <https://www.expats.org/expat-family/apprendre-la-langue-pour-sintegrer.html>
9. <https://www.gisti.org/spip.php?article4512>

Les mémoires :

1. Abdelkaer Argoub, l'insécurité linguistique chez les enseignants de FLE, cas des enseignants des trois cycles (PEM, PEP et PES), , mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de master, Ecole supérieure de Laghouat.
2. Aissa Naima, l'insécurité linguistico-culturelle du FIE : cas des apprenants de la 2^{ème} année secondaire, mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de master, université de Biskra 2014/2015.
3. Hanane Hamdi, Immigration et insécurité linguistique le cas des immigrés algériens en France, mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère, université de Batna 2006 /2007.
4. Ikram Dakhli et Hanane Soufi, Insécurité linguistique chez les enseignants de la langue française, mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master, université de Tebessa, Mai 2017.
5. Imane Menad, les représentations sociolinguistiques du français chez les étudiants de 1^{ère} année langue française, mémoire élaboré en vue de l'obtention de diplôme de magistère, université de Mostaganem 2015/2016.
6. Imane Yakoubi et Feriel Zemouri, Etude sociolinguistique du contact des langues au sein de classes de langues étrangères : cas de deux classes de deuxième année

secondaire, mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de master, université de Béjaia 2017/2018.

7. Katia Hadouche et Fatma Kahlouche, l'insécurité linguistique au milieu universitaire : le cas des étudiants du département de français de Tizi Ouzou, mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de master, université de Tizi Ouzou 2014/2015.
8. Latifa Nait Bouda et Siham Ougour, Les locuteurs non natifs de la ville de Béjaia, entre sécurité et insécurité linguistique, mémoire élaboré en vue de l'obtention de diplôme de magistère, université de Béjaia 2017/2018.
9. Rim Bendjilali et Dounyazad Bouriah, Les interférences à l'écrit au milieu scolaire (étude comparative) Classe 4^{eme} année moyenne, mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de master, université de Ain Témouchent, 2015/2016.
10. Sid Ahmed Benyamina, l'insécurité linguistique chez les étudiants de première année FLE, mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de master, université de Mostaganem 2018/2019.
11. Youcef Zaoui, contact des langues vecteur de coopération ou source de conflit, cas du parler de Relizane et la langue française 2011/2012.

Les thèses :

1. Samira Boubakour, La notion des représentations culturelles en didactique des langues, thèse de doctorat, université de Batna.
2. Maria Roussi, l'insécurité linguistique des enseignants non natifs de langue étrangère, thèse de doctorat, université de La Sorbonne Nouvelle, Paris, 2009.

Les cours :

1. Dr. Benazouz Nadjiba, Module sociolinguistique, niveau 2^{eme} LMD, université de Biskra.
2. Melle. Medane, Analyse de la pluralité linguistique : la diglossie, Module sociolinguistique, niveau 3^{eme}, Année 2011/2012.

Colloque (congrès) :

Comprendre et gérer l'insécurité linguistique, le phénomène de l'insécurité linguistique chez les jeunes. Congrès de la fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique Richmaud, Laghzaoui G et Sabatier C , 26 novembre 2016.

Les ouvrages :

1. Calvet L-J, Pour une écologie des langues du monde, Plon, France 1999.
2. Calvet L-J, La sociolinguistique, PUF coll Que sais-je, Paris, 1996.
3. Greunier, Les représentation linguistique, 1997.
4. Moreau M-L, Sociolinguistique, concepts de base, Sprimout, Margada, 1997.
5. Labov W, Sociolinguistique, Minuit, Paris, 1976.
6. Dubois J, et al, le dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 1991.
7. Gueunier, les présentations linguistiques, 1997.